

SAINT-GENIS-L'ARGENTIÈRE

Parking et logements au programme de l'année

Comme dans beaucoup de communes, le maire Alexis Badoil a dû annuler la cérémonie des vœux. S'il regrette « ce moment d'échanges et de convivialité qui est l'occasion de dresser un bilan de l'année écoulée et donner les perspectives pour l'année à venir », il présente les dossiers en cours.

■ Parking, logements et rénovation énergétique

« Pour 2022, plusieurs projets devraient voir le jour : l'aménagement d'un parking sur l'ex-terrain Crozier, montée Saint-Roch. Le lancement par l'Opac (Office public d'aménagement et de construction) du Rhône, en concertation avec la municipalité, de logements à Saint-Roch. Et la poursuite de la rénovation énergétique des logements communaux. »

Le maire précise que la création de places de parking résoudra les difficultés de stationnement dans le centre bourg, notamment lors des manifestations. Dans le respect des nouvelles recommandations environnementales, il n'y aura pas d'enrobé, ce sera un parking « perméable » qui permettra



Alexis Badoil, maire de la commune. Photo Progrès/Claire Lise BOSA

l'infiltration de l'eau dans le sol et évitera le ruissellement.

■ Quel avenir pour l'ex-école du Haut et l'ex-cure ?

Par ailleurs, Alexis Badoil signale que « le conseil municipal devra se prononcer sur le devenir de deux bâtiments, l'ex-école du Haut et l'ex-cure ». Celle-ci était occupée depuis 2015 pour le logement de familles albanaises. Ces dernières étant maintenant indépendantes,

la paroisse remet à la disposition de la commune le rez-de-chaussée du bâtiment. Après rénovation, les locaux pourront être aménagés en bureaux ou logements.

■ Sécurité

À noter aussi que la poursuite de l'installation de barrières de sécurité sur la route de Saint-Laurent-de-Chamousset doit reprendre.

De notre correspondante,
Claire Lise BOSA